

SEPD/ GETLINK/ DOUANE/ GPMD

Brexit : votre participation à des actions urgentes ...

Les événements sont maintenant planifiés : « décision report le 15 mars et négociation avec UE sur le calendrier du report (décision fin Mars)

Le calendrier permet de reprendre l'initiative et vous proposer à nouveau 4 actions à engager sans délai, mais ces actions nécessitent un chef de file(vous) pour être efficace.

Il s'agit de :

A. Concevoir un soft pour les transporteurs permettant d'identifier leurs véhicules en approche de la Côte d'Opale

La gestion correcte du flux PL, pour éviter l'accumulation sur l'A16, peut être partiellement maîtrisée en instituant avec les transporteurs un protocole de notification « automatique » qui conduira le PL à demander une autorisation et un aiguillage lorsqu'il arrive dans un périmètre prédéterminé (exemple une heure avant arrivée du l'A16).

Système pouvant être déployer en quelques semaines.

1. Chef de file : **SEPD**
2. Groupe de travail : SEPD / Cie Maritime / Getlink / 2 ou 3 Transporteurs importants
3. Macro-fonctionnalités :
 - a. Installation sur Smartphone du camionneur
 - b. Déclenchement de l'annonce d'arrivée chez l'Opérateur prévu
 - c. Chargement sur le smartphone du camionneur d'un signal « online checking OK »
 - d. Présentation du signal « online checking OK » par le camionneur pour bénéficier du circuit « fast line » en entrée
 - e. de la zone. Intégration dans le SI opérateur (si requis)
4. Délai : 4 à 6 semaines

B. Sécurisation processus « marchandises – automobiles » transitant par la Côte d'Opale

L'industrie automobile possède une grande maîtrise de ses flux logistiques. Il y a fort à parier que des dispositions sont prises ou vont être prises pour éviter le Transmanche de la Côte d'Opale qui ne sera plus « capacitaire » . Ce flux (estimé entre 10 à 20 %) sera détourné et perdu définitivement.

L'engagement d'une démarche avec les acteurs de ce flux, permettra de mieux intervenir pour la pérennité de l'activité régionale...

1. Chef de file : Getlink
2. Groupe de travail : Getlink / SEPD / Cie Maritime / 2 ou 3 Transporteurs importants spécialistes « fret composants automobile » (recours éventuel à Société identifiée Experte dans le Commerce Worldwide Automobile)
3. Items :
 - a. Convenir d'un plan cadre de flux import / export (où quoi quand)
 - b. Garantir dans le plan cadre un délai d'opérations
 - c. Décrire les macro-procédures adoptées
 - d. Convenir de procédures d'exception (criticité / recours à l'aérien (Marck),/ taxi...)
 - e. Etablir un tableau KPI partagé..
4. Délai : 6 semaines à 8 semaines

C. Sécurisation processus « marchandises standards » transitant par la Côte d'Opale

La Côte d'Opale a historiquement une activité dite de « groupe » avec l'Angleterre. On peut estimer que l'essentiel de ce flux portent sur des marchandises dites «standard ». Les douanes UK ont institué une « transitional simplified procedures » permettant une gestion import – export simplifié des flux « transmanche ». Si avec le concours de la Douane, il était possible d'engager un travail bilatéral reposant sur un échange des données informatisées. L'activité dite de « groupage » pourrait se maintenir voire se développer.

Nb : l'harmonisation CCS (AP+) des ports est souhaitable...

Chef de file : **Douanes HdF**

1. Groupe de travail : Douanes FR / Douanes UK / Fédération maritime (AP+)/ Cie Maritime / 2 ou 3 Transporteurs importants spécialistes Transmanche du groupage

2. Items :
 1. Mise à plat de la procédure « transitional simplified procedures » des Douanes UK pour le trafic Roll & Roll et les marchandises dites « standards »
 2. Examen de son équivalence dans le système Douanes FR
 3. Examen des points de cohérence entre les 2 systèmes
 4. Examen du portage des données entre les différents SI intermédiaires

NB : la manque d'échanges des SI entre les 2 institutions UK – FR est très très grave...

3. Délai : 12 à 16 semaines

D. Elaborer un observatoire économique assurant la « surveillance » de l'activité Transmanche.

On ne « gère » bien que ce que l'on connaît bien !!! (axiome logistique universel)

Il est grand temps, de mettre en place une entité (public ou privé ou mixte) ayant cet objectif au service de tous les opérateurs intervenant dans l'activité Transmanche. A l'heure où tous les acteurs économiques se lancent dans l'AI...serions-nous encore en retard ?

NB : des capacités de financement de l'ANR ont été identifiées pour le recours à des labos universitaires...

1. Chef de file : GPMD
2. Groupe de travail : SGPMMD / SEPD / Cie Maritime / Getlink / 2 labo université/ Douanes FR / OVH
3. Items :
 - a. Examen de la mise en place des données TVA / échanges de bien
 - b. Examen des données de Transports routiers FR et UE
 - c. Examen des données routières A16
 - d. Analyses algorithmiques
 - e. Mise au point des familles de prédiction par paramètres importants
4. Délai : 24 semaines